

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 28

Artikel: Po clliau de Dzenèva
Autor: Dandiran, E. / Forel, F.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FÊTE, QUAND MÊME !

Il pleut, il vente, il fait froid. Triste été ! A la devanture du café du Kursaal, les deux écrivains « Glaces », se sont retournés, honteux, et montrent carte blanche. Carte blanche ? Alors donnez-nous donc du soleil ; on ne demande que ça !

A la vitrine de nombreux magasins, sont suspendues des pancartes annonçant des feux d'artifices *garantis*. Garantis ! Contre qui, contre quoi ? Au moins bravent-ils bien l'eau ? C'est l'important.

Le baromètre est à la cave. En remontera-t-il jamais ? Il s'y rit, sans doute, des ablutions forcées que vaut son infidélité aux pauvres humains restés à la surface du sol.

Que va-t-on faire ? Faudra-t-il transformer en fête nautique la Fête fédérale de gymnastique et les exercices généraux de dimanche en régates ?

Voilà ce qu'on voyait et ce qu'on se demandait à Lausanne, pas plus tard qu'hier.

Mais on ne désespérait pas entièrement. Tout était bien prêt à Beaulieu et en ville. Le soleil seul manquait à l'appel. On n'exigeait pas, bien sûr, le soleil d'Austerlitz ni même le soleil de Montreux ; celui de Lausanne suffisait amplement. Mais il fallait qu'il vint, que diable !

— Si c'est sur le soleil de Lausanne que vous comptez, disaient les bonnes âmes, il est comme les Lausannois, toujours en retard.

Les pessimistes à tous crins répliquaient :

— Il ne viendra pas ; nous sommes à la pluie pour longtemps. L'été est fichu ; il en faut faire son deuil.

Et les optimistes invincibles de riposter :

— Espoir ! espoir ! Il viendra, vainqueur de la pluie, du froid, du vent, tout rayonnant, tout glorieux, tel Phileas Fogg apparaissant au seuil de son club, à la minute suprême qui devait décider du gagnant du pari.

Eh ! mais, justement il semble que le baromètre ait de meilleures intentions...

En tout cas, c'est une belle fête, qui pour cinq jours a doublé la population de la capitale vaudoise.

Puissent, gymnastes et visiteurs, en dépit de la bouderie du soleil, remporter un bon souvenir des quelques heures qu'ils auront passées au milieu de nous.

C'est le souhait du *Conteur*.

DENTISTE POUR DAMES

L'ANECDOTE du dentistrou que traî l'âi deints sein fère mau, contée ici, il y a huit jours, par notre ami Mérine, nous a rappelé l'historiette du dentiste pour dames du Provençal A. de Gagnaud. Si vous ne la connaissez pas, la voici :

C'est à Manosque. Une nuée de badauds fourmille sur la place du Terreau, cette place qui serait tant jolie s'il y avait des maisons à l'entour et quelque petite chose à voir au milieu. Un arracheur de dents, vêtu en général péru-

vien, y gesticulait du haut de sa carriole enluminée. A ses côtés, un paillasse tirait d'un trombone à coulisse des notes si aigres que tous les chiens de la bourgade en étaient comme enragés. De temps à autre cependant, ce terrible musicien s'arrêtait, déboîtait ses tuyaux de laiton et, les secouant d'un air grave, en faisait gicler l'eau au nez des curieux les plus proches. Quand enfin finissait le charivari, le général commençait l'histoire des dents par lui arrachées dans les cinq parties du monde.

« Ce n'est pas par centaines de mille qu'on les compte, ces dents, c'est par millions ! » s'écriait-il. « Je les ai gardées toutes, si bien que je pourrais m'en bâtir une villa, que dis-je ? un palais, un château. C'est moi, mesdames et messieurs, qui eus l'honneur de soigner les augustes mâchoires du président de la république slave et de l'empereur des Etats-Unis ! Mais mon talent, ce sont surtout les dames et les demoiselles qui se plaisent à le reconnaître. Tellement légère est ma main, que, sans douleur, sans effort, elle vous cueille une dent au fond de la bouche comme une aveline sur un plat. Demandez un peu à la reine du Japon si elle a ressenti le moindre mal de gencives après les trois « marteaux » qu'elle me pria de lui enlever... » De fait, notre homme avait sur sa voiture une enseigne où on lisait, en grosses lettres : *Dentiste pour dames*.

Ai-je besoin de vous dire que les bonnes gens de Manosque et de loin à la ronde se laissaient prendre par son boniment comme mouches par le miel. C'est par quinze, par vingt qu'ils grimpaient sur sa voiture. Une femme, les joues bandées d'un mouchoir bleu, y monta à son tour. Elle tremblait de tous ses membres, la pauvre. Le général la rassure : « Ce n'est rien, ma bonne, ce n'est rien. »

Se résignant, elle s'assied, renverse la tête en arrière, ouvre la bouche, et l'homme d'y enfonce sa pince. Mais, au contact de ce fer, qui lui glaçait la gargamelle, voilà que la patiente se met à crier comme si on l'égorgeait. Le malheur voulut qu'au même instant, ce brigand de dentiste ayant ouvert la pince, la langue s'y prit et que — coquin de sort ! — au lieu d'un chicot, ce fut elle qu'il coupa !

Ah ! mes amis, quel frémissement d'horreur sur la place quand la foule vit, au bout de l'instrument, pendiller ce lambeau sanglant de chair humaine !

Perdant la tête, le charlatan saute d'un bond à bas de son estrade et prend ses jambes à son cou.

Mais quelqu'un court après lui : c'est le mari de la pauvre mutilée, criant de toutes ses forces : « Arrêtez-le, arrêtez-le ! » Deux gendarmes lui ayant prêté main forte, il put finalement se saisir du fuyard.

— Je te tiens, maintenant, lui dit-il, et je puis enfin te payer ce qui t'est dû. Ah ! comme on avait raison de vanter l'habileté de ta main divine ! Tiens, fin des fins, roi des malins, tiens, voilà vingt francs ; sûr que ce n'est pas trop pour le service que tu m'as rendu.

Vous croyez peut-être que cet accident fit per-

dre à notre général la confiance du monde. Eh ! bien, détrompez-vous ! Je me suis laissé dire que sa clientèle, loin de diminuer, ne fait que croître. Ce qu'il y a de certain, c'est que les maris de Manosque, lorsque leurs femmes ont mal aux dents, les envoient volontiers chez ce guérisseur.

Si la tienne, ami lecteur, ou ta belle-mère, souffre du même mal, je te donnerai volontiers l'adresse du dentiste pour dames.

Pour traduction conforme,
V. F.

Timidité d'occasion. — Oui, monsieur l'examineur, mon fils doit prochainement subir l'examen du baccalauréat, mais je dois vous dire qu'il est atteint d'une sorte d'infirmité... d'une timidité exceptionnelle ; il sait très bien tout ce qu'on lui demandera... mais il est si timide que... et alors...

L'examineur, avec un sourire qui révèle autant de bonté que d'expérience :

— Et en quoi est-il particulièrement timide ?

La maman, vivement :

— En grec, monsieur, en grec !

Treize à table. — L'autre jour, M. R'', qui est très superstitieux, se trouvait à un dîner où treize personnes étaient réunies.

— Treize ! s'écria-t-il soudain... Nous sommes treize !

— Eh bien ?

— Un de nous mourra certainement avant les autres !

*** Oh ! les femmes !** — Un monsieur croise une dame sur la rue.

— La jolie femme ! fait-il, un peu haut.

— Insolent ! dit la dame.

Le monsieur, tout confus :

— Pardon, madame, mettez que je n'ai rien dit.

— Malhonnête ! riposte-t-elle alors.

PO CLIAU DE DZENÈVA

Les Vaudois et Confédérés habitant le canton de Vaud, anciens élèves de l'Université de Genève, remettront à cette institution, à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de sa création, une adresse qu'ils ont eu l'idée originale de faire rédiger en patois vaudois, par les soins de Marc à Louis, notre collaborateur. Voici ce document :

A clliau Monsu de clli l'écoûla
que lâi dîant l'Académie et l'Université
de Dzenèva.

O n a liè l'autr'hî dein lè papâ que l'âi arâ stau dzor que vint trâi ceint cinquant' ans que l'Académie de Dzenèva l'a ètà fête. On a adan décidâ, èintre quauque camarado dau canton de Vaud qu'on a z'u recordâ dein voutra carrâie, de vo z'écrire po vo dere qu'on è adî rido benaise de lâi avâi ètà, avoué lè crâno régent que vo z'ira. Honneu ! et honneu assebin à clli que l'a fête fère clli l'Académie, que l'è dan

lo menistre Calvin. On hommo de cabosse; stisse, allâ pi! bin brâva dzein, mâ que sê gènâve pas quand l'avâi oquie à dere. S'inquiètâve pas dâi ronneri; ie savâi prau que *quand l'è qu'on a de onna boundâ veretâ, l'è quemet se on accouillèssâi on bâton dein on tropi de câion: l'è clli que l'a regu que couïle*, et que *l'è la pe croûte ruva dau tsé que crainne lo mè*. Assebin l'ètai de respettâ et vo menâve lè dzein rîque-raque, quemet âo militéro. Faillâi obêi âi lois, âo bin gâ! *vo baillive l'allâie et la reve-gna!* dâi iâdzo on bocon trau fê, quemet quand l'a fê bourlâ clli poûro *Servet*. Se on avâi pu lè fondre einseimblie clliau doû, quemet lo potâ quand fâ onna couillâ nâova avoué duve vilhie, quin novî Calvin on arâi fê! on Calvin que no z'arâi apprâ à sê supportâ lè z'on lè z'autro. Mâ l'a quazu ètâ d'obedzi d'ître sévêro, por cein qu'on desâi de son teimps:

Dè couïte lè ryô et lè gros
Ne bete pas ton ottô.

N'a pas volu ci commerce, l'a de: — Rein de cein; lè petits et lè gros n'è pas lè mîme *man-nâire*, ma l'è de la mîma *matâire*, et lè z'a met dein lo mîmo moûno. A-te pas bin fê, dite-vâi, et n'ètai-te pas on hommo de sorta?

Po vèro bî, vayâi bi: pouâve *recougnâitre lè z'âo à dou dsauno*, que desant lè dzein, — et ti lèz'autro régent de l'Académie que sant vegnâi apri l'ant coudhî pidâ avoué li, et on sâ prau que, dein tot cein que l'ant fê, lâi a z'u quasu *alant à vannâ qu'à échore*, quand bin, onna boun' eimpartya dau teimps, l'Etat lè payîve pas pîre. Clliau d'ora assebin sant dâi crâno corps. *Tso épi sê fa la lienna*, que l'ant peinsâ et, tot bounameint, l'ant recordâ, recordâ à tsavon, lè z'on lè z'écrotoure, lè z'autro lè lois, etcétra, et sant arrevâ à fêre dâi z'hommo de teppa.

No z'autro qu'on lâi è z'u assebin, on lâi ein è bin remacheint à cllia vilhie *Alma mater genevensis*, quemet diant clliau que sâvant dèvesâ de la man gautse, et on vo cord onna bèruettâie de bounheu, eintsatalâie avoué dau dzotôio.

Et tot parâi, eintre lo canton de Vaud et clli de Dzenèva lâi a dâi iâdzo dâi trevoune, dau grabûdzo. Io lâi a-te rein? — *Pertot lâi a oquie que tsi no, hormi qu'on lâi sê bat ti lè dzor!* que desâi on Fribordzâi. — Ai-no pas z'u cllia sacré mappemonde que vessâve dau côté de Velanâova, que l'iguie dau lè pouâve pas s'eînfattâ dein lo Rhodno? Ai-no pas oncora clli tunet de la Faucellie et clli Frasne que no baillât âi z'on et âi z'autro mè de cousin que trâi felhie à maryâ. Eh bin! clliau niêze on pâo lè fêre botsi, se on vâo fêre résenâbllo, vo et no, et on sâ prau que vo l'ite, et no assebin. D'ailleu, â quie bon dâi tseçagne, dâi procès; quemet dit lo diton: *Clli que gagne on procès s'eîn revint ein tsemise; clli que lo perd, revint tot nu.*

Oi! no assebin on vâo couhî fêre résenâbllo, por cein qu'on l'a apprâ tsi vo, quand on lâi fêre, avoué clliau professeur d'attaque qu'on avâi, et clliau bon camerardo. Eh bin! â vo ti, régent et écoulî de l'Université, â ti stau z'amî, on brâme bin fê:

Respet por vo!

Lozena, à la fin dau mâi de mai 1909.

On par de vilhio z'écoulî de
vout'r Académie:

Ce document est signé de MM. E. Dandiran et F.-A. Forel, professeurs à l'Université de Lausanne, de la part de 82 adhérents au groupement vaudois en vue de la célébration du Jubilé de Genève.

Entre jeunes filles:

— Ma chère, veux-tu me permettre de te présenter mon fiancé?

— Mais, certainement; tous ceux que je t'ai connus étaient charmants!

Facteur et cocher. — Un facteur de poste et un cocher de fiacre se querellaient:

— Comment! s'écriait le premier, vous osez insulter un homme de lettres!

— Et vous, répondit l'autre, vous osez outrager un homme en place!

Pauvre docteur. — Un de nos médecins se plaignait l'autre jour d'être harassé.

— Je viens, disait-il, de voir un malade à la Pontaise, un deuxième à Ouchy et un troisième à la Perraudettaz.

— Mais, docteur, tous vos malades sont donc à l'extrémité!

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Les lignes suivantes sont extraites d'une conférence que fit jadis, à Lutry, Louis Monnet, fondateur de notre petit journal.

I

PERMETTEZ-moi de vous lire quelques souvenirs du bon vieux temps, recueillis soit dans des traditions orales, soit dans des notes laissées par un honorable citoyen de Lavaux, M. David Forestier, de Cully, où il est mort, il y a quelque trente ans.

Le nom de David Forestier est resté populaire dans la contrée, soit par les fonctions publiques qu'il y a exercées pendant nombre d'années, soit par des productions littéraires, d'un caractère très original, publiées par ci par là dans nos journaux sous le modeste voile de l'anonyme.

Nos bateliers d'autrefois.

Il s'agit des mœurs de nos bateliers du Léman, au commencement du XIX^e siècle.

A cette époque, la navigation était généralement exercée par des Vaudois et des Genevois; c'est-à-dire que les patrons des barques étaient de l'un ou de l'autre de ces deux cantons. Tandis qu'aujourd'hui cette navigation est presque entièrement entre les mains des Savoyards.

Le Léman était divisé en deux régions: le lac supérieur — de Villeneuve à Morges; le lac inférieur, — de Morges à Genève.

Vevey était considérée comme le centre du Haut-Lac.

Les bateliers de ces deux régions se goudaillaient réciproquement. Ceux du lac inférieur se piquaient d'avoir la langue plus déliée, la *blague* plus fine, — c'est l'expression dont ils se servaient, — que les bateliers du Haut-Lac.

Mais pour les bateliers du Haut-Lac, Morges était la pouilleuse, Rolle l'orgueilleuse et Nyon la vaniteuse. Ils qualifiaient en outre toute cette partie de contrebandière.

Au temps dont nous parlons, le port d'Evian n'existait pas, et les rives vaudoises étaient beaucoup plus fréquentées qu'aujourd'hui par les barques. Il n'était pas rare d'en voir une douzaine ancrées dans la baie de Cully.

Avant d'aller plus loin, faisons connaissance avec le type des bateliers qui font l'objet de cet entretien.

Le père «Tiaver».

Le père *Tiaver* était né à Ouchy. Son nom de famille était presque ignoré à Lavaux, et même d'une grande partie des habitants de Cully, où il demeurerait. Il n'était connu que sous ce sobriquet, et les nombreuses lettres qu'il recevait n'avaient d'autre suscription que celle-ci: *Au père Tiaver, à Cully.*

En général, les bateliers ont des noms de guerre tirés de quelque circonstance particulière de leur vie, de leurs habitudes.

Le métier de batelier étant très pénible, ceux qui l'exercent sentent fréquemment le besoin de réparer leurs forces. Aussi, — et tout particulièrement à l'époque à laquelle se rapporte ce récit — les bateliers buvaient-ils pas mal de vin et de liqueurs. On y entendait les bateliers,

les pêcheurs, les calfats se demander les uns aux autres en se rencontrant avant le jour: *As-tu tia lo ver? (As-tu tué le ver?)* Et quand *Tiaver* voyait qu'on tardait trop à prendre le petit verre, il disait à son père: *Vein no pas tia lo ver?* D'où, en langage classique d'Ouchy, il reçut son nom de *Tiaver*.

«Tuer le ver.»

On sait que le matin bon nombre d'ouvriers, avant de se mettre au travail, boivent un petit verre en cassant une croûte. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, nous autres Vaudois tout particulièrement. Ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent: «Ça réveille!» les autres: «Ça réchauffe!» ou «Ça ravigotte!» Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant: *Ça tue le ver.*

Quel peut bien être ce ver qu'il s'agit de tuer quotidiennement? Est-ce le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de «ver solitaire», est-ce le ver rongeur qui, au figuré, veut dire peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* signifierait *noyer son chagrin*?... On n'a jamais su au juste.

Cependant, cette locution a son explication historique si l'on remonte à l'histoire de François I^{er}. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là:

«Au dict an 1519, en juillet, mourut subitement la femme de M. la Vernade, l'un des maîtres des requestes du roy. Elle fut overté, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le ver mourut. Pourquoi il ensuyt qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prendre le ver.»

*

Maître Jean-Paul.

Reprenons maintenant notre récit par quelques mots à la mémoire d'un des meilleurs amis de *Tiaver*, l'excellent constructeur de brigantins, maître Jean-Paul, de la Tour-de-Peilz, dont toutes les cochères et autres bateaux avaient été faits par lui.

Et parmi les nombreux brigantins qu'il construisait, Cully seul en comptait une demi-douzaine.

Voici le portrait que M. Forestier nous a laissé de ce brave industriel:

«Pendant toute la durée de la construction d'un brigantin, personne n'aurait vu le sourire se peindre sur la figure grave de Jean-Paul; et aux approches du lancement à l'eau, cette gravité était presquede la mauvaise humeur. Son préjugé sur la rencontre qu'il ferait le matin du jour de cette opération était tel, que si c'était une femme, il fallait y renoncer forcément pour ce jour-là. Aussi le batelier qui faisait construire avait-il soin de prendre ses mesures pour que Jean-Paul fit la rencontre d'un homme. En parlant des femmes, il disait que lorsqu'elles sont en colère elles sont comme une ancre qui accroche de quelque côté qu'on la jette dans l'eau.

» Les amateurs admis à jouir du lancement montaient le brigantin. Le bouquet préparé par les jeunes filles de l'endroit était placé au haut du *trinquet*. A ce moment solennel, Jean-Paul de sa voix de stentor s'écriait: *Sin no ti pret. Lou bon Dieu no préservai de bin et de mau. Avau!* A ce dernier mot, les ouvriers, avec de grosses masses, abattaient les trolées; le brigantin tombait sur son plancher glissant et s'élançait à l'eau à la satisfaction de Jean-Paul, qui, alors, prenait une prise, comme Napoléon après bataille gagnée, et souriait amicalement au maître du bateau.»

Le «ressa».

Le soir du lancement d'un brigantin, il y avait toujours *ressa*, c'est-à-dire que le maître batelier offrait un repas aux ouvriers et aux amis,